



ICAPE HOLDING ANNONCE L'APPROBATION DE SON DOCUMENT D'ENREGISTREMENT PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS ET SON PROJET D'INTRODUCTION EN BOURSE SUR EURONEXT GROWTH® À PARIS

- **L'un des principaux acteurs mondiaux du secteur de la distribution de circuits imprimés positionné sur des sous-segments de marché à forte valeur ajoutée**
- **Chiffre d'affaires 2021 de 169 M€, en croissance de 34% vs. 2020**
- **Une organisation mondiale structurée et dimensionnée pour absorber une nouvelle phase de croissance importante**
- **Un historique de forte croissance organique nouvellement complétée par l'initiation d'une stratégie d'acquisitions ciblées**
- **Un capital détenu à 100% par le fondateur, les dirigeants et les salariés du Groupe**
- **Un modèle de développement robuste et des tendances de marché favorables qui soutiennent des objectifs commerciaux et financiers ambitieux, dont l'atteinte d'un chiffre d'affaires de ~500 millions d'euros à l'horizon 2026**

Fontenay-aux-Roses, le 20 avril 2022 – ICAPE Holding, fournisseur technologique mondial de cartes de circuits imprimés, annonce l'approbation de son document d'enregistrement par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») sous le numéro I. 22-008, en date du 19 avril 2022.

L'approbation du document d'enregistrement marque la première étape du projet d'introduction en bourse d'ICAPE Holding sur le marché Euronext Growth® à Paris. Le projet d'introduction en bourse reste soumis à l'obtention de l'approbation par l'AMF du prospectus relatif à l'offre et l'admission des titres ICAPE Holding sur le marché Euronext Growth® à Paris, ainsi qu'à des conditions de marché favorables.

Thierry BALLENGHIEN, Fondateur et Président du Groupe ICAPE, déclare : « *Depuis plus de 20 ans, le Groupe ICAPE fournit à ses clients un service clé en main en agissant comme interlocuteur unique couvrant l'ensemble de la chaîne de distribution des circuits imprimés. Composants essentiels pour la grande majorité des secteurs de fabrication de produits électroniques à usage quotidien, plus de la moitié de la production mondiale de*

circuits imprimés s'opère aujourd'hui en Chine¹ où le Groupe ICAPE a très tôt développé une implantation de premier plan. Ces partenariats solides et équilibrés que nous avons créés avec des fournisseurs chinois sont un atout capital au service de la large base de clients internationaux constituée au fil des années, nous permettant d'offrir une gamme étendue de produits et de services couplée à une expertise technique reconnue. Nous avons ainsi construit une organisation mondiale très structurée, disposant d'une plateforme logistique complète et reposant sur notre bureau d'approvisionnement et de sourcing en Chine, véritable pivot et pièce maîtresse du Groupe situé au cœur même du principal pôle de l'industrie électronique chinoise. C'est sur ces fondamentaux solides, appuyés par un management expert et un actionnariat salarié fortement engagé, que le Groupe ICAPE a pu délivrer depuis plus de 20 ans une forte croissance régulière et atteindre un chiffre d'affaires de 169 M€ en 2021. Par ailleurs, la pandémie actuelle a agi comme révélateur de la nécessité pour les clients de sécuriser leurs approvisionnements en circuits imprimés, accélérant d'autant plus notre dynamique actuelle. Aujourd'hui, nous vous proposons avec ce projet d'introduction en Bourse d'ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire du Groupe, qui capitalisera sur la solidité de notre modèle pour afficher une croissance rentable encore plus importante dans les années à venir. »

Cyril CALVIGNAC, Directeur Général du Groupe ICAPE, ajoute : « Dans un contexte de consolidation du marché appuyé par des tendances globales très favorables, ce projet d'introduction en Bourse permettra au Groupe ICAPE de renforcer sa dynamique de croissance externe ambitieuse. Avec pour référence un premier track-record d'acquisitions en 2021, nous comptons saisir de nouvelles opportunités de croissance externe déjà identifiées au niveau mondial pour accroître notre leadership sur le marché. En parallèle, nous poursuivrons notre stratégie historique de croissance organique forte et l'optimisation de notre organisation et des synergies pour améliorer notre rentabilité. Nos objectifs financiers incluent notamment une politique de distribution d'environ 30% du résultat net sur les prochaines années. »

Un fournisseur technologique mondial de circuits imprimés

Créé en 1999, le Groupe ICAPE est devenu au fil des années l'un des principaux acteurs mondiaux de la distribution de cartes de circuits imprimés, (« *printed circuit boards* » ou « PCB ») en petits et moyens volumes, se positionnant parmi les premières entreprises mondiales. Le Groupe a réalisé au 31 décembre 2021 un chiffre d'affaires consolidé de 169 millions d'euros, en progression de 34,1% par rapport à l'exercice 2020.

Porté par des tendances structurelles favorables et bénéficiant d'une forte expérience sur le marché des PCB, le Groupe ICAPE dispose de nombreux atouts pour entamer une nouvelle phase de forte croissance.

Un positionnement privilégié sur un marché d'envergure en croissance régulière

Les circuits imprimés constituent un composant essentiel de la chaîne de valeur de l'industrie électronique et sont au cœur de nombreux secteurs industriels de fabrication de produits à usage quotidien, comme l'automobile, les produits grand public, les télécommunications, l'informatique, le médical, l'industrie ou encore les objets connectés.

Le marché mondial des circuits imprimés représentait 68,5 milliards de dollars en 2021, et devrait connaître un taux de croissance annuel composé de 3,7% sur la période 2021-2025², pour atteindre 79,4 milliards de dollars à l'horizon 2025. Ce dernier est porté par des vecteurs de croissance solides, tels que l'accélération de la digitalisation et de la transition

¹ Estimations à février 2022, Prismark Partners LLC, The Printed Circuit Report, Fourth Quarter de Prismark Partners LLC, février 2022

² Technavio, octobre 2021, Printed Circuit Board Market by Product, End-user and Geography - Forecast and Analysis 2021-2025.

numérique, le déploiement de nouvelles technologies majeures (5G, e-mobilité, objets connectés, intelligence artificielle), la transition énergétique ou encore l'augmentation de la demande en équipement des pays émergents et en développement.

Le Groupe ICAPE, en tant qu'acteur spécialisé dans la distribution de circuits imprimés, dispose d'une taille critique, d'une implantation historique et forte en Chine, et bénéficie d'une position privilégiée pour continuer d'acquérir des parts de marché.

Cette position privilégiée résulte notamment de la sous-capacité structurelle de production de circuits imprimés en Europe et aux États-Unis, due au transfert réalisé au cours des trente dernières années de la production des circuits imprimés depuis les États-Unis et l'Europe vers l'Asie, et en particulier la Chine. En 2021, l'Asie (incluant notamment la Chine, le Japon, Taïwan et la Corée du Sud) devrait ainsi représenter 93,4%³ de la production mondiale de circuits imprimés (en valeur), la Chine représentant à elle seule 54,2%⁴ de cette production, ce qui favorise le développement des sociétés intermédiaires solidement implantées en Chine, comme le Groupe ICAPE.

Une expertise technologique clé dans la chaîne d'approvisionnement des circuits imprimés

Appuyé par un groupe d'experts des PCB, le Groupe ICAPE fournit à ses clients un service complet, clé en main, de distribution de circuits imprimés (« *one-stop-shop* »), intervenant en tant qu'interlocuteur unique pour le compte de ses clients, en prenant en charge l'ensemble de la chaîne de distribution, comprenant notamment la sélection et le contrôle qualité des fournisseurs, le suivi de la production, l'optimisation des prix, l'assistance ingénierie et conception, ainsi que la gestion et l'optimisation de la logistique.

Le Groupe se distingue également de ses concurrents par la gamme étendue de produits et de technologies qu'il propose à ses clients, rassemblés en quatre familles :

- la distribution de **circuits imprimés** qui constitue le cœur de son activité,
- la distribution de **pièces électromécaniques « custom made »** qui viennent enrichir l'offre de produits du Groupe,
- la distribution de **produits électroniques complets**, et
- l'assemblage électronique pour la fabrication de **prototypes et de petites séries**.

Bénéficiant d'un positionnement unique entre des clients présents dans le monde entier et des fournisseurs principalement basés en Chine, le Groupe ICAPE offre un panel de services indispensables aux deux parties. À ses clients, le Groupe assure une réduction des coûts associés au *sourcing*, l'optimisation de la logistique et du *time-to-market* ainsi que le contrôle de la conformité et de la qualité des produits. Ses fournisseurs profitent, quant à eux, de l'agrégation des volumes de commandes et de l'accès au marché mondial que leur procure la plateforme commerciale globale du Groupe ICAPE.

Une organisation mondiale structurée disposant d'une implantation de premier plan en Chine

Le Groupe ICAPE a créé une plateforme mondiale au service de l'accompagnement de ses clients à l'international, générant près de 88% de son chiffre d'affaires consolidé hors de France au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

³ Estimations à février 2022, Prismark Partners LLC, The Printed Circuit Report, Fourth Quarter de Prismark Partners LLC, février 2022

⁴ Estimations à février 2022, Prismark Partners LLC, The Printed Circuit Report, Fourth Quarter de Prismark Partners LLC, février 2022

Le Groupe emploie ainsi plus de 560 collaborateurs répartis dans 27 filiales commerciales et deux bureaux de services en Chine. En 2021, le Groupe a livré ses produits à plus de 2 000 clients situés dans 63 pays, et dispose d'une présence locale dans 20 pays ainsi que de réseaux de fournisseurs comprenant 75 fournisseurs qualifiés, homologués et suivis⁵, en évolution constante afin de pouvoir proposer aux clients des prestataires toujours plus compétitifs et axés sur la qualité. Le Groupe ICAPE dispose d'une organisation logistique complète et structurée, comprenant 10 plateformes logistiques positionnées localement, sur tous les continents. Il propose également à ses clients une offre de livraison express de circuits imprimés et de pièces techniques *custom-made* combinée à des sites d'e-commerce, et détient deux laboratoires d'analyse, de contrôle qualité et de tests en Chine et aux États-Unis.

Par ailleurs, le Groupe bénéficie de bureaux de services et d'un laboratoire implantés au cœur du principal pôle de l'industrie électronique chinoise ainsi qu'une plateforme logistique située à Hong-Kong. Cet ancrage lui confère un véritable avantage compétitif et stratégique vis-à-vis de ses concurrents, le positionnant comme un intermédiaire incontournable dans la relation commerciale entre les fournisseurs chinois et ses clients à l'international, lesquels lui sont très fidèles : 70% des clients du Groupe le sont depuis plus de 5 ans.

Un historique de croissance organique soutenue

Le modèle de développement du Groupe, fondé sur un processus de qualification long et complexe, permet de générer un haut niveau de fidélité des clients, constituant de fait une solide barrière à l'entrée pour de potentiels nouveaux entrants. La clientèle existante est incitée à recourir au même fournisseur pour l'ensemble de ses commandes successives. De plus, le Groupe ICAPE est pour l'essentiel « *fabless* »⁶ ; les investissements corporels et incorporels annuels sont faibles et ne représentent qu'environ 1,25% du chiffre d'affaires du Groupe au 31 décembre 2021.

Sur la base de ces éléments, le Groupe a enregistré depuis sa création une croissance organique annuelle moyenne de 19,1%⁷ et a traversé sans difficulté particulière toutes les périodes de crises des 20 dernières années. La stabilisation du chiffre d'affaires du Groupe entre 2018 et 2020, malgré la multiplication de crises exceptionnelles (guerre commerciale États-Unis/Chine, ralentissement de l'industrie automobile, pandémie mondiale de COVID-19) a prouvé la résilience du modèle du Groupe qui, dès l'exercice 2021, a renoué avec une croissance organique du chiffre d'affaires supérieure à 30%.

Une démarche RSE volontariste et structurée, distinguée par une notation extra-financière très supérieure à la moyenne de l'industrie

Dans le cadre de son projet d'introduction en bourse, le Groupe ICAPE a décidé de valoriser son engagement RSE en sollicitant une notation auprès d'Ethifinance. Celle-ci fait ressortir une maturité ESG avancée (73/100) et plus de deux fois supérieure à la moyenne de son secteur⁸ (34/100)⁹.

Les actions et engagements du Groupe dans les domaines environnementaux, éthique et de développement durable recouvrent principalement :

⁵ Dont 28 pour l'activité ICAPE et 47 pour l'activité CIPEM

⁶ Sans usine ou unité de fabrication

⁷ Taux de croissance annuel composé (TCAC) du Groupe sur la période 2001-2021, calculé sur la base du chiffre d'affaires du Groupe en 2021 hors acquisitions

⁸ Entreprises de services et de technologies de moins de 500 salariés

⁹ Evaluation réalisée par Ethifinance sur la base des données 2021, fondée sur les réponses apportées par la société au questionnaire GaiaResearch

- la mise en place et le respect d'un Code environnemental et éthique, créé en 2007, destiné aux fournisseurs du Groupe avec pour objet le respect de l'environnement, du droit du travail international, de la lutte anti-corruption et des conditions de travail dans les usines,
- une structure RSE rattachée directement à la Direction Générale du Groupe, ayant pour mission d'effectuer un diagnostic détaillé des pratiques internes et de construire un plan d'actions en découlant,
- la création de la fondation d'entreprise Icape Planète Bleue, actée début 2021 et dotée d'un budget de 1,5 million d'euros sur 5 ans, dans le but de mener des missions d'intérêt général à vocation sociale, environnementale, éducative et humanitaire, en lien avec le monde maritime et la protection des océans.

Un projet d'introduction en bourse visant à renforcer une stratégie de croissance externe ambitieuse

La stratégie du Groupe se décline en trois axes majeurs. Le premier d'entre eux consiste en la poursuite d'une croissance organique forte et structurée, soutenue par la compétitivité dont fait preuve le Groupe. Le second est l'optimisation de l'organisation par le biais d'initiatives opérationnelles visant à améliorer la rentabilité, ce qui passe notamment par un meilleur amortissement des charges fixes et coûts d'investissements humains et la mise en place de nouveaux process plus stricts de suivi des marges.

Aussi, dans un contexte de consolidation du marché, le Groupe a souhaité adosser à sa stratégie d'investissements organiques un levier de croissance externe et s'est ainsi doté d'un service M&A en interne. Les cibles prioritaires de cette nouvelle politique d'acquisition sont des sociétés de taille modérée (dont le chiffre d'affaires est en général inférieur à 20 millions d'euros), disposant d'un large portefeuille de clients locaux, avec une marge brute supérieure à 25% et étant rentables en termes de résultat opérationnel courant tout en présentant un fort potentiel de synergies achats et commerciales avec le Groupe.

Depuis la création du service M&A début 2021, sept acquisitions ont été réalisées¹⁰, témoignant d'une forte accélération de la stratégie du Groupe dans ce domaine. Le chiffre d'affaires additionnel du Groupe résultant des cinq acquisitions réalisées en 2021 s'élève au 31 décembre 2021 à 11,8 millions d'euros¹¹. Les deux dernières acquisitions, réalisées en 2022, ont réalisé ensemble un chiffre d'affaires de 18,8 millions d'euros en 2021. Le Groupe ICAPE attend de fortes synergies de ces acquisitions, en particulier avec les plus récentes réalisées au second semestre 2021.

Afin d'accélérer sa stratégie de croissance externe, le Groupe entend capitaliser sur la base de données mondiale dont elle dispose, constituée début 2021 par l'ensemble des équipes du Groupe, permettant d'avoir aujourd'hui 450 cibles identifiées, 100 cibles contactées et 21 cibles en cours de discussion. A date, 10 cibles à l'international sont en discussions avancées, pour un potentiel d'environ 73,5 millions d'euros de chiffre d'affaires additionnels.

¹⁰ Hors acquisition par le Groupe en janvier 2022, à travers sa filiale allemande Icape Deutschland, des principaux actifs de son agent allemand Birkner avec lequel il était en partage de marge

¹¹ En année pleine

De solides objectifs financiers

Les ambitions du Groupe ICAPE sont matérialisées par plusieurs objectifs commerciaux et financiers à court et moyen termes :

	2022	2024	2026
Chiffre d'affaires	~230 M€		~500 M€
Croissance organique annuelle¹²	~15%¹³	>10%/an (sur 2023-2024)	~8-10%/an (sur 2025-2026)
Croissance externe	~35 M€	~30 M€/an (sur 2023-2024)	~20 M€/an (sur 2025-2026)
Marge brute¹⁴	~22,5%	~23,5% en 2024 (+50 points de base par an)	~24,0%/an (sur 2025-2026)
Marge de ROC¹⁵	~4,5%	~8,0%	~9,5%
Politique de distribution : environ 30% du résultat net			

Mise à disposition du document d'enregistrement

Le document d'enregistrement du Groupe ICAPE est disponible sur le site Internet de la société dédié à l'opération (icafe-finance.com) et sur le site Internet de l'AMF (amf-france.org) ainsi que sans frais et sur simple demande auprès du Groupe ICAPE, 33 avenue du Général Leclerc, 92260 Fontenay-aux-Roses, France.

Facteurs de risques

Le Groupe attire l'attention des potentiels investisseurs sur le Chapitre 3 « Facteurs de risque » du document d'enregistrement approuvé par l'AMF.

À propos du Groupe ICAPE

Fondé en 1999, le Groupe ICAPE agit en tant qu'expert technologique clé dans la chaîne d'approvisionnement des circuits imprimés. Disposant d'une plateforme mondiale composée de 27 filiales et d'une implantation de premier plan en Chine, là où la grande majorité des circuits imprimés sont produits, le Groupe met au service de ses clients une gamme de produits et de services unique (« *one-stop-shop* »). Le Groupe ICAPE a réalisé au 31 décembre 2021 un chiffre d'affaires consolidé de 169 millions d'euros.

Pour en savoir plus : icafe-group.com

¹² Le taux de croissance organique vise ici, pour chaque année n, le taux de croissance de l'année n calculé sur la base du périmètre au 31 décembre de l'année n-1

¹³ Basé sur le périmètre au 1^{er} janvier 2022

¹⁴ La marge brute vise ici la marge brute commerciale, indicateur alternatif de performance au sens de la position AMF n°2015-12, qui est égale au chiffre d'affaires consolidé du Groupe retraité du coût des ventes. Le coût des ventes, indicateur alternatif de performance au sens de la position AMF n°2015-12, comprend les éléments suivants : (i) les achats consommés, (ii) les frais de transports (inclus dans les « charges externes » au compte de résultat) et (iii) les rémunérations d'honoraires agents (inclus dans les « charges externes » au compte de résultat)

¹⁵ Le résultat opérationnel courant désigne la différence entre les produits et les charges d'exploitation d'une entreprise. Il correspond au résultat réalisé par le biais de l'exploitation habituelle des facteurs de production de l'entreprise. Par conséquent, il s'agit d'un résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels non courants

Contacts

Groupe ICAPE
Directrice Financière
Shora Rokni

Tél : 01 58 18 39 10
investor@icape.fr

Relations Investisseurs
NewCap
Nicolas Fossiez
Louis-Victor Delouvrier
Tél : 01 44 71 94 98
icape@newcap.eu

Relations Médias
NewCap
Nicolas Merigeau
Tél : 01 44 71 94 94
icape@newcap.eu

Avertissement

Ce communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis d'Amérique (y compris dans leurs territoires et dépendances et tout état des États-Unis), au Canada, en Australie, au Japon ou en Afrique du Sud.

La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique ou constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du présent document doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, au Japon ou en Afrique du Sud.

Le présent communiqué a une valeur exclusivement informative. Il ne constitue pas et ne saurait en aucun cas être considéré comme constituant une offre au public de titres financiers, ni comme une sollicitation du public relative à une offre de quelque nature que ce soit dans un quelconque pays, y compris en France. Les investisseurs potentiels sont invités à lire le prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les valeurs mobilières.

*Le présent document constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129/UE du parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public des valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, tel que modifié (le « **Règlement Prospectus** »), ou du Règlement (UE) 2017/1129 qui fait partie du droit interne du Royaume-Uni conformément à la loi sur (le retrait de) l'Union Européenne 2018 (European Union (Withdrawal) Act 2018) (l'« **EUWA** », European Union (Withdrawal) Act 2018)..*

En France, une offre au public de valeurs mobilières ne peut intervenir qu'en vertu d'un prospectus ayant été approuvé par l'AMF. L'approbation du prospectus par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé.

S'agissant des États membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États Membres »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public d'actions rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États Membres. Par conséquent, les actions peuvent être offerts dans ces États Membres uniquement : (i) à des investisseurs qualifiés, tels que définis par le Règlement Prospectus ; (ii) à moins de 150 personnes physiques ou morales, autres que des investisseurs qualifiés (tels que définis par le Règlement Prospectus) par État Membre ; ou (iii) dans tous les autres cas où la publication par la Société d'un prospectus n'est pas requise au titre des dispositions de l'article 1(4) du Règlement Prospectus ; et à condition qu'aucune des offres mentionnées aux paragraphes (i) à (iii) ci-dessus ne requière la publication par la Société d'un prospectus conformément aux dispositions de l'article 3 du Règlement Prospectus ou d'un supplément au prospectus conformément aux dispositions de l'article 23 du Règlement Prospectus.

*S'agissant du Royaume-Uni, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public d'actions de la Société rendant nécessaire la publication d'un prospectus au Royaume-Uni. Par conséquent, les actions de la Société peuvent être offerts au Royaume-Uni uniquement : (i) à des investisseurs qualifiés, tels que définis à l'article 2 de l'EUWA ; (ii) à moins de 150 personnes physiques ou morales, autres que des investisseurs qualifiés (tels que définis par l'EUWA), avec l'accord préalable des Coordinateurs Globaux Associés et Teneurs de Livre Associés (tels que ces termes sont définis dans les documents d'offre) ; ou (iii) dans tous les autres cas conformément à la section 86 du Financial Services and Markets Act 2000 (le « **FSMA** ») à condition que cette offre ne requière pas l'obligation pour la Société de publier un prospectus conformément à la section 85 du FSMA ou un supplément du prospectus conformément à l'article 23 de l'EUWA.*

La diffusion du présent communiqué ou de tout autre document relatif aux actions de la Société n'est pas effectuée, et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« authorised person ») au sens de la section 21(1) du FSMA. En conséquence, le présent communiqué est destiné uniquement aux personnes qui (i) sont situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié, l'« Order »), ou (iii) sont des sociétés à capitaux propres élevés (« high net worth entities ») ou toute autre personne à laquelle le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi au sens de l'article 49(2) (a) à (d) de l'Order (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii) et (iii) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Les actions de la Société sont uniquement destinées aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des actions de la Société ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué ou les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Conduct Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du FSMA.

Ce communiqué ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat ou de souscrire des valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique ni dans un quelconque autre pays.

Les valeurs mobilières mentionnées dans ce communiqué ne peuvent pas être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique en l'absence d'un enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du, ou dans le cadre d'une transaction n'étant pas soumise au U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. Les valeurs mobilières mentionnées dans ce communiqué n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du U.S. Securities Act of 1933 et Icape Holding n'a pas l'intention de procéder à une offre publique de ses titres aux États-Unis.

Le présent document contient des informations relatives aux marchés sur lesquels évoluent Icape Holding et ses filiales prises dans leur ensemble (« le Groupe ») ainsi que leur positionnement concurrentiel sur ces marchés, en particulier des informations relatives à la taille de ses marchés, leur environnement concurrentiel et leur dynamique ainsi que leurs perspectives de croissance. Outre les estimations du Groupe, l'information est tirée principalement d'études et de statistiques provenant de tiers et d'organisations professionnelles ainsi que de données publiées par les concurrents et les clients du Groupe. Icape Holding ne peut garantir qu'un tiers utilisant une méthodologie différente pour collecter, analyser ou calculer les données relatives au marché obtiendrait les mêmes résultats. En outre, bien que Icape Holding les juge raisonnables et fiables, lesdites recherches et estimations, ainsi que la méthodologie et les hypothèses sur lesquelles elles se fondent, n'ont pas été vérifiées par des sources indépendantes afin de s'assurer de leur exactitude et de leur exhaustivité et elles sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse sont des déclarations prospectives, et non des données historiques. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des opinions, prévisions et hypothèses actuelles, en ce compris, de manière non-limitative, des hypothèses relatives à la stratégie actuelle et future du Groupe ainsi qu'à l'environnement dans lequel le Groupe évolue. Elles impliquent des risques connus ou inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient amener des résultats réels, performances ou réalisations, ou des résultats du secteur ou d'autres événements, à différer significativement de ceux décrits ou suggérés par ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux et celles figurant et détaillés dans le Chapitre 3 « Facteurs de risque » du document d'enregistrement. Ces déclarations prospectives sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse et le Groupe décline expressément toute obligation ou engagement de publier des mises à jour ou corrections des déclarations prospectives incluses dans ce communiqué afin de refléter tout changement affectant les prévisions ou événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Les informations et déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et sont sujettes à divers risques et incertitudes, dont un grand nombre sont difficiles à prédire et échappent généralement au contrôle du Groupe. Les résultats réels pourraient significativement différer de ceux décrits, ou suggérés, ou projetés par les informations et déclarations prospectives.